
Stratégie commerciale de la Ville de Romans Bilan et perspectives

La Ville de Romans a mis en place une politique de redynamisation des rez-de-chaussée, en centre historique, qui s'inscrit dans le cadre du programme Action cœur de ville. Les rez-de-chaussée d'activités ont ainsi été répertoriés et classés en trois catégories, au terme d'un travail de longue haleine avec, pour chacune, une politique particulière :

1. Lorsqu'il s'agit de **locaux en bon état** en, la Ville oriente les porteurs de projets vers les propriétaires en faisant de la mise en relation (ce qui peut aller jusqu'à la négociation du montant du loyer, du type de bail ou encore des conditions d'entrée du locataire) ou en les orientant vers les agences immobilières en charge de la commercialisation du bien.
2. Pour les **rez-de-chaussée dont l'état est jugé moyen**, la Ville a mis en place le dispositif [Shop'in Romans](#) : la Ville convainc les propriétaires de réaliser des travaux. En contrepartie, elle loue ces locaux à des porteurs de projets qu'elle sélectionne, par la voie d'appel à projets.
3. Enfin, pour les **rez-de-chaussée dont l'état nécessite d'importants travaux**, la Ville a mise en place une politique d'acquisition-rénovation, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 75%.

A cela s'ajoute un **dispositif d'aide au développement** des commerces de proximité

Le tout est mis en œuvre par la **Direction Attractivité Développement Innovation** sous la houlette de trois élus dédiés : **Amanda Clouzeau**, adjointe au maire déléguée à la Dynamique de centre-ville ; **Anthony Courbon-Pasqualini**, conseiller municipal spécial délégué à l'animation commerciale et aux mobilités ; **Jérémy Bédouin**, conseiller municipal délégué au Patrimoine vivant, à la Gastronomie et aux Terroirs.

Le dispositif Shop'in Romans

Le dispositif Shop'in Romans est principalement axé sur l'artisanat et tout particulièrement sur l'artisanat d'art. Depuis sa création, en 2018, 18 projets ont été accueillis sur des secteurs (la côte Jacquemart et la rue Mathieu-de-la-Drôme) qui étaient fortement dégradés et qui bénéficient aujourd'hui d'une toute nouvelle attractivité. Que la Ville accompagne avec des investissements liés au triptyque sécurité (déploiement de la vidéoprotection), aménagement urbain (ex : place Perrot-de-Verdun) et rénovation du patrimoine (kiosque, tour Jacquemart, collégiale Saint-Barnard).

- **Objectifs :** réduire la vacance commerciale ; mieux maîtriser l'immobiliser commercial ; améliorer l'état de locaux commerciaux dégradés ; implanter des activités commerciales et artisanales correspondant au positionnement du centre historique ; développer une offre commerciale atypique et différenciante (concept de cabinet de curiosités).
- **Bilan :**
 - 18 projets installés dont :
 - 7 activités encore dans le dispositif Shop'in : côte Jacquemart, « La jolie française » (Bénédicte Guichard), « La Confidente » (Myriam Delétoile), Ghost Town (Lili Blachon) et « Pepitarch (Lisa Pitarch) ; rue Mathieu-de-la-Drôme, « Cœur d'artichaud » (Stéphane Lopez-Canizares), Sylvain Estran, et Graines de couleurs (Margaux Morel).
 - 6 activités, sorties du dispositif et toujours en place dans le centre historique : Le Terrarium, la Goupille, Madame Ying, Métamorphia, L'imaginaire et l'artisanoscope.
 - 4 activités, sorties du dispositif Shop'in et toujours existantes hors de Romans : Mme Pied, Barbote, Vêtements d'usage et Dada Art.
 - 1 activité, sortie du dispositif et arrêtée (l'Oracle de velours).
 - 13 locaux rénovés ou mis aux normes.
 - 700 m2 de surfaces commerciales remis en activité, grâce au dispositif Shop'in Romans.
 - La création d'un écosystème favorable à l'installation des artisans d'art sur le secteur de la côte Jacquemart.
 - La création d'une communauté d'artisans (généralement installés à proximité de leur activité) attirant d'autres artisans d'art, selon le phénomène de halo.
 - Une montée en gamme des artisans venus s'installer sur Romans.
 - Un positionnement de Romans aujourd'hui sur les métiers d'art.

Le dispositif Shop in Romans a été plusieurs fois récompensé : Prix coup de Cœur Médicis « Ma ville Mon artisan » en 2022 par le réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat et la mutuelle Médicis des entrepreneurs et artisans ; Territoria Or en 2020, dans la catégorie revitalisation et innovation, par l'Observatoire national de l'innovation publique ; Prix coup de cœur en 2010 du magazine « Territoires audacieux ».

L'acquisition-rénovation de rez-de-chaussée commerciaux

En parallèle, la Ville a lancé une politique d'acquisition-rénovation de rez-de-chaussée commerciaux, avec le soutien (dans le cadre du programme Cœur de ville) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Objectifs :** acquérir et rénover des locaux en mauvais état, ceci afin de réimplanter des activités qui vont générer du flux pour donner des occasions aux Romains, comme aux visiteurs, de « descendre » dans le bas de la ville. L'idée est aussi de densifier l'offre, afin d'instituer un véritable parcours marchand et d'établir en parallèle, pour chaque secteur, une thématique, afin de pouvoir orienter les porteurs de projets vers le secteur qui les intéresse et de créer ainsi une destination.

➤ Bilan

- 3 locaux commerciaux acquis et rénovés (ou en cours de rénovation)
- 1 M 669 € de travaux / rénovation
- 1 M 013 € de subventions de la Région
- 678 m² de surface commerciale remis en activité
- 3 activités génératrices de flux installées ou en cours d'installation : Campus connecté (rue Mathieu-de-la-Drôme), Restaurant Magma Terra (place Maurice-Faure), L'Atelier (places Fontaine couverte/Perrot-de-Verdun)

L'aide au développement des commerces de proximité

Lancé en 2019 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ce dispositif d'aide financière est destiné à aider les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité à s'installer ou à se développer dans un point de vente accessible au public et avec vitrine, dans un objectif de revitalisation commerciale des centres villes. Les communes qui le souhaitaient pouvaient venir se greffer à ce dispositif pour augmenter l'efficacité des aides. C'est ce qu'a décidé de faire la Ville de Romans-sur-Isère.

- **Objectifs** : permettre aux commerçants d'investir dans la rénovation de leurs locaux, dans les équipements destinés à en assurer la sécurité ou encore dans l'achat de matériel.

➤ Bilan

- 27 commerces aidés depuis 2019
- 335 568 € d'aides versées par la Ville de Romans et la Région AURA dont :
 - 223 712 € par la Région
 - 111 856 € par la Ville
- 1 347 738 € HT de travaux réalisés

Les 27 commerces aidés depuis 2019 : La Soleiade, L'Antique, Le Jean-Jaurès, Esprit d'Havana, S2 Traiteur, Mon Moment, Bijouterie d'Émilie, Grain de Malice, glacier Saint-Nicolas, L'Atelier du jus, Fromages et Terroirs, Le Fou de la Dame, Le Maquisart, La Terrasse d'Ernest, Aux galets de l'Isère, Le Jakadi, Le Billot, El Seneca, La Nougatine, La Maison Nugues, Le Jardin des plantes, La pause Bowlsy, La parenthèse de Julia, Raffi coiffure, Madame M, Le Royal, Altéart.

Une réduction de la vacance commerciale

La vacance commerciale sur le parcours marchand défini comme prioritaire est passée de 18,13% en 2017 à 10% en 2022.

Bilan de l'activité de la DADI

- Mise en place d'un accueil pour les porteurs de projet depuis 2018 qui permet de multiplier les chances d'aboutissement d'un projet : partie du constat que beaucoup de porteurs de projet n'allaient pas au bout de leur projet en raison de la complexité des démarches (rôle

d'information, d'orientation, de mise en relation et plus généralement de facilitateur de la DADI).

- 546 porteurs de projets accompagnés par la DADI entre 2018 et 2022 (60 en 2018, 143 en 2019, 101 en 2020, 111 en 2021, 126 en 2022).
- 121 projets de commerce/artisanat installés par la DADI entre 2018 et 2022 (9 en 2018, 39 en 2019, 20 en 2020, 21 en 2021, 32 en 2022).
- Mise en place d'un observatoire des commerces : Cet outil de gestion et d'actualisation des données, en lien avec le service Urbanisme, permet d'identifier les propriétaires, de maîtriser le foncier et de pouvoir répondre rapidement à des porteurs de projets en recherche de locaux.
- Edition d'un guide à destination des commerçants et des artisans romans qui permet de recenser tous les dispositifs d'aide ainsi que les aspects règlementaires.
- Envoi, récemment, d'une cinquantaine de courriers aux propriétaires des derniers locaux vacants (souvent en mauvais état) pour travailler avec eux sur la remise en état de leurs locaux et leur proposer des porteurs de projet.
- Mise en place, en mars, avec l'aval des chambres consulaires, du droit de préemption commerciale : C'est un outil très intéressant qui va permettre de connaître les transactions sur les fonds de commerce et donc de pouvoir accompagner, en amont, les acquéreurs potentiels...

Direction Attractivité Développement Innovation - Tél. 04 75 05 51 23 - attractivite@ville-romans26.fr

Quelles perspectives ?

- A l'échelle locale : Continuer à faire vivre et à développer les dispositifs existants pour aider les commerçants et artisans qui souhaitent s'installer.
- A l'échelle régionale : Face à la crise de l'énergie, la Région AURA prévoit 6 millions pour venir en [aide aux artisans-boulangers](#). D'autres mesures devraient être annoncées prochainement.
- A l'échelle nationale : Le gouvernement a mis en place différentes aides pour soutenir les commerçants et petites entreprises (ex : dispositif « [amortisseur électricité](#) » au 1^{er} janvier...) tout en demandant aux fournisseurs d'énergie « de faire plus, de faire mieux et de le faire tout de suite ».

La Ville reste attentive aux mesures que le gouvernement prend pour aider les commerçants et artisans et continuera, comme par le passé, à les relayer auprès d'eux, voire à faire remonter leurs réactions.